AVANT-PROPOS

[1] En 1962 naissait le CRDP, ou du moins son ancêtre : l'Institut de recherche en droit public. Il s'agissait alors du premier centre universitaire de recherche en droit au Canada. Les noms de piliers de la société québécoise et canadienne y sont associés. Paul Gérin-Lajoie, Guy Rocher, André Lajoie ou Pierre-Elliott Trudeau, notamment. Avec cet auguste passé qui est le sien, le Centre de Recherche en Droit Public aurait pu se laisser empoussiérer. Or, le CRDP est tout sauf une institution poussiéreuse qui se complaît dans sa gloire d'antan.

[2] Le présent collectif témoigne éloquemment de sa vitalité et de son orientation vers l'avenir.

[3] Cette vitalité s'exprime par l'engagement du CRDP envers la relève. En effet, si ce collectif est un produit entièrement étudiant – c'est-à-dire que tant la rédaction des articles que la co-direction de l'ouvrage ont été assurées par des étudiants – sa réalisation aurait été impossible sans le soutien du CRDP et de sa communauté de chercheurs. En effet, ceux-ci nous ont épaulés tout au long du processus, ont assuré le rôle d'évaluateurs externes, ont signé préface et postface et nous ont donné les moyens de nos ambitions. Nous les remercions sincèrement de s'engager ainsi pour la relève.

[4] Cette modernité s'exprime également via les médiums par lesquels le CRDP fait rayonner sa communauté. Le présent collectif est publié sous le chapeau de la revue Lex Electronica, première revue juridique en ligne en langue française et il découle d'un cycle de conférence entièrement numérique qui peut être visionné via cette plateforme web. Loin d'être une simple technicité, cette croyance du CRDP en la science ouverte et accessible permet à ses membres – les étudiants, en l'espèce – d'être lus, d'être vus, et d'ainsi faire résonner leurs idées pour espérer façonner le futur.

[5] Enfin, cette vitalité et cette modernité s'observent également par les champs de recherche que le CRDP investit. Depuis 2019, le CRDP s'intéresse aux interactions entre la justice et les changements. En prenant la plume pour ce collectif, les étudiants du CRDP se sont eux

aussi fait investigateurs des questions de changements et de justice. Bien que chacune des contributions ait déjà fait l'objet d'une éloquente présentation dans la préface, nous nous permettons de rappeler que certaines thématiques qui sont abordées par les auteurs — l'activisme environnemental, la cyberjustice ou les théories abolitionnistes en matière carcérale pour ne nommer que celles-là — témoignent d'une volonté sincère d'appréhender le futur de la justice au sein d'une société empreinte de changements.

[6] En somme, bien qu'ils soient modestes et situés, nous croyons que ces projets de colloque et de collectif étudiants s'inscrivent dans la tradition d'engagement vers la modernité du CRDP et contribue également à la vitalité de sa communauté étudiante. Nous nous permettons donc d'espérer que la tradition des actes des midis-conférences des jeunes chercheurs, tout comme le CRDP lui-même, continuera d'évoluer, de se réinventer, mais surtout de se perpétuer.

Ledy Rivas Zannou et Eve Gaumond